

Accueil, suivi et intégration des nouveaux arrivants

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ; évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ; évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ; stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

Objectifs indicatifs

Mettre en œuvre l'accueil des nouveaux arrivants et faciliter leur intégration :

- Dès la phase de recrutement : Définir des conditions d'accueil mettant en avant la structure, son fonctionnement et son environnement.
- Faire de l'intégration des nouveaux arrivants un levier de la QVT.
- Définir les conditions d'arrivée et les parcours des nouveaux agents.
- Structurer un parcours d'intégration.
- Organiser les modalités et le calendrier du suivi et du bilan de l'intégration.
- Partager la méthodologie et procéder à des ajustements.

Renseignements complémentaires

Durée : Selon le prestataire retenu, durée variable de 1 à 4 jours.

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux) Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Programme

Programme indicatif

- Accueillir et intégrer de nouveaux collaborateurs (principes, objectifs et perspectives).
- Intégrer les concepts de "onboarding", de "marque employeur" et la notion de fidélisation des agents.
- Identifier les étapes de l'accueil et de l'intégration d'un nouvel arrivant.
- Mettre en synergie des différents acteurs du processus de recrutement et d'intégration.
- Organiser les modalités pratiques de l'accueil et de l'intégration, cadencer le dispositif dans le temps.
- Définir les modalités d'évaluation du nouvel embauché et construire un outil de suivi de l'expérience.
- Construire sa feuille de route adaptée.

Public

Directions, DRH, Services RH, Cadres de service., Praticiens hospitaliers

Exercice

2024

Code de formation

AFR 2.03

Nature

AFR

Organisé par

KPMG Advisory ou Relyens

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences